

52ème Réunion du CIML

**Carthagène des Indes, Colombie
10–12 octobre 2017**

RESOLUTIONS



BUREAU INTERNATIONAL DE METROLOGIE LEGALE (BIML)
11, RUE TURGOT – F-75009 PARIS – FRANCE

TÉL : 33 (0)1 48 78 12 82
FAX : 33 (0)1 42 82 17 27
COURRIEL : biml@oiml.org
INTERNET : www.oiml.org

CINQUANTE-DEUXIEME REUNION

du

COMITE INTERNATIONAL de METROLOGIE LEGALE

Carthagène des Indes, Colombie
10–12 octobre 2017

Résolutions

Résolution no. 2017/1

(Point 1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve le compte rendu de la 51ème Réunion du CIML.

Résolution no. 2017/2

(Point 2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport présenté par son Président.

Résolution no. 2017/3

(Point 5 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Vu les paragraphes deux à quatre de l'article 2 de l'OIML B 13:2004 *Procédure pour la désignation du Directeur et des Adjoints au Directeur du BIML*,

Considérant que le mandat du Directeur du BIML prend fin le 31 décembre 2018,

Prenant note des commentaires de ses Membres,

Décide de publier le poste de Directeur du BIML en 2017 dans le but de nommer un nouveau Directeur à sa 53ème Réunion en 2018, et

Demande à son Président de réunir, conformément au B 13: 2004 *Procédure pour la désignation du Directeur et des Adjoints au Directeur du BIML*, un Comité de Sélection en consultation avec le Conseil de la Présidence.

Résolution no. 2017/4

(Point 7 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport du Directeur du BIML sur les activités du Bureau.

Résolution no. 2017/5

(Point 8 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Accueille le Cambodge comme nouvel État Membre,

Accueille la Bolivie, l'Équateur et les Philippines comme nouveaux Membres Correspondants.

Résolution no. 2017/6

(Point 9.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note des comptes de l'année 2016 et des commentaires du Directeur du BIML,

Compte tenu de l'approbation des comptes de l'année 2016 par l'auditeur externe,

Approuve les comptes de l'année 2016, et

Charge son Président de présenter lesdits comptes à la 16ème Conférence de l'OIML.

Résolution no. 2017/7

(Point 9.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport sur l'excédent budgétaire pour la période de l'exercice budgétaire 2013–2016 présenté par le Directeur du BIML.

Résolution no. 2017/8

(Point 9.3 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport du Directeur du BIML,

Encourage le BIML à poursuivre ses efforts pour recouvrer les arriérés de ses États Membres et de ses Membres Correspondants,

Demande aux Membres ayant des arriérés de mettre leur situation à jour dès que possible, et

Rappelle aux États Membres l'obligation qui leur incombe au titre de l'Article XXVI de la Convention, qui stipule notamment que "les Contributions doivent être versées en début d'année au Directeur du Bureau".

Résolution no. 2017/9

(Point 9.4 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport sur la réalisation du budget prévisionnel de l'année 2017 donné par le Directeur du BIML.

Résolution no. 2017/10

(Point 10.3 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note des rapports établis par les organisations en liaison, et

Remercie leurs représentants d'avoir fourni ces informations au Comité.

Résolution no. 2017/11

(Point 11.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Rappelant sa Résolution no. 2013/9, relative à la mise en place d'un Groupe Consultatif pour mener de larges consultations, de recueillir des suggestions et de développer des liens avec d'autres organismes intéressés par la promotion du développement économique de pays et d'économies dont le système de métrologie est émergent,

Prend note du rapport oral sur les activités du Groupe Consultatif, et

Confirme les résultats de la réunion du Groupe Consultatif du 9 octobre 2017 présentée par M. Peter Mason.

Résolution no. 2017/12

(Point 11.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport sur les activités liées aux questions du CEEMS données par le BIML.

Résolution no. 2017/13

(Point 11.3 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note du rapport oral présenté par le BIML sur le fond spécial pour les activités liées au CEEMS.

Résolution no. 2017/14

(Point 11.4 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note des commentaires de ses Membres,

Approuve le Projet Final de Publication de Base B 19 *Termes de référence pour le Groupe Consultatif sur les questions concernant les pays et économies dont le système de métrologie est émergent (CEEMS)*.

Résolution no. 2017/15

(Point 11.4 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note de la nomination d'un candidat issu du Groupe Consultatif CEEMS pour le poste de Vice-Président de l'AG,

Vu l'article 2 du document B 19 *Termes de Référence pour le Groupe Consultatif sur les questions concernant les pays et économies dont le système de métrologie est émergent (CEEMS)*,

Prenant note des commentaires de ses Membres,

Nomme Mr. Peter Mason Vice-Président du Groupe Consultatif pour un mandat de trois ans.

Résolution no. 2017/16

(Point 12.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note des commentaires de ses Membres,

Remercie le Groupe de Projet, les Équipes de Rédaction, et le responsable du Groupe de Projet,

Approuve le Projet Final de la révision de l'OIML B 6 *Directives pour les travaux techniques de l'OIML*, et

Demande au Conseil de la Présidence d'évaluer, après une période appropriée (3–5 ans) et à la lumière de l'expérience acquise, dans quelle mesure les Directives pour les travaux techniques de l'OIML répondent aux objectifs de l'Organisation (par exemple l'accélération du travail technique, l'augmentation de la participation) et de rendre compte au CIML.

Résolution no. 2017/17

(Point 13 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note des discussions du Groupe de Projet sur la révision de l'OIML B 6: 2013. *Directives pour les travaux techniques de l'OIML* et les recommandations du responsable du Groupe de Projet,

Prenant note des commentaires de ses Membres sur la note préparée par le responsable du Groupe de Projet,

Confirme que les règles énoncées dans l'OIML B 6 ne s'appliquent à l'élaboration, la révision ou la modification des Publications de Base de l'OIML que si le CIML en décide ainsi pour une Publication de Base spécifique,

Demande que toute future proposition d'élaboration, de révision ou de modification des Publications de Base de l'OIML prenne la forme d'une proposition de projet soumise à l'approbation du Comité,

Demande que de telles propositions établissent clairement

- Le responsable proposé,
- les modalités de nomination des membres du Groupe de Projet chargé de superviser l'élaboration,
- le calendrier de déroulement du projet, qui devrait permettre une consultation en temps voulu par le responsable du projet de l'ensemble du groupe de projet sur toutes les questions de fond, et devrait inclure les différentes étapes de la prise de décision par le Groupe de Projet et par le CIML, et
- les modalités de vote et d'administration, qui devraient suivre les dispositions du B 6-1 aussi fidèlement que possible.

Résolution no. 2017/18

(Point 14.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Rappelant sa Résolution no. 2016/17,

Prenant note du rapport du Président du Comité de Gestion provisoire (prMC),

Approuve le Projet Final de la révision de l'OIML B 18 *Cadre pour le Système de Certification OIML (OIML-CS)*.

Résolution no. 2017/19

(Point 14.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Rappelant sa Résolution no. 2016/17,

Prenant note du rapport du Président du Comité de Gestion provisoire (prMC),

Charge le prMC de continuer à prendre les mesures appropriées pour que l'OIML-CS puisse devenir opérationnel le 1er janvier 2018,

Décide que le Système de Certificats de Base OIML et l'Accord d'Acceptation Mutuelle OIML cesseront de fonctionner le 31 décembre 2017 et que l'OIML-CS deviendra opérationnel le 1er janvier 2018,

Décide de retirer l'OIML B 3:2011 *Système de Certificats OIML dit "de Base" pour l'évaluation de type des Instruments de Mesure* et l'OIML B 10:2011 (Amd. 2012) *Cadre pour un Arrangement d'Acceptation Mutuelle sur les Évaluations de Type OIML* au 31 décembre 2017,

Charge le BIML de continuer à faire fonctionner les systèmes de Base et MAA jusqu'au 31 décembre 2017, et

Encourage tous les participants des systèmes de Base et MAA existants à remplir leurs obligations jusqu'au 31 décembre 2017.

Résolution no. 2017/20

(Point 14.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Rappelant sa Résolution no. 2017/19,

Prenant note du rapport du Président du Comité de Gestion provisoire (prMC),

Décide qu'au 1er janvier 2018 les catégories des instruments de mesure couvertes par l'OIML R 60 et l'OIML R 76 s'inscriront dans le Schéma A de l'OIML-CS et les catégories des instruments de mesure couvertes par l'OIML R 21, l'OIML R 46, l'OIML R 49, l'OIML R 50, l'OIML R 51, l'OIML R 61, l'OIML R 75, l'OIML R 85, l'OIML R 99, l'OIML R 106, l'OIML R 107, l'OIML R 117, l'OIML R 129, l'OIML R 134, l'OIML R 137 et l'OIML 139 s'inscriront dans le Schéma B de l'OIML-CS,

Décide que les catégories des instruments de mesure couvertes par l'OIML R 46, l'OIML R 49, l'OIML R 51, l'OIML R 117 et l'OIML R 137 passeront du Schéma B au Schéma A le 1er janvier 2019, et

Décide que les catégories des instruments de mesure couvertes par l'OIML R 21, l'OIML R 50, l'OIML R 61, l'OIML R 75, l'OIML R 85, l'OIML R 99, l'OIML R 106, l'OIML R 107, l'OIML R 129, l'OIML R 134 et l'OIML 139 passeront du Schéma B au Schéma A le 1er janvier 2020.

Résolution no. 2017/21

(Point 14.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Rappelant sa Résolution no. 2017/19,

Prenant note du rapport du Président du Comité de Gestion provisoire (prMC),

Remercie le Président et les membres du prMC pour leur travail,

Dissout le Comité de Gestion provisoire (prMC) avec effet au 31 décembre 2017,

Décide de créer un Comité de Gestion (CM) à compter de janvier 2018,

Demande aux Membres du CIML des États Membres de l'OIML qui ont l'intention d'avoir au moins une Autorité de Délivrance ou un Utilisateur de prendre des mesures appropriées pour désigner un (des) représentant(s) pour le MC conformément à la section 4.2.1 du Document Opérationnel OD-01 de l'OIML,

Demande aux représentants des Membres Correspondants de l'OIML qui ont l'intention d'avoir au moins un Associé de prendre les mesures appropriées pour désigner un (des) représentant(s) pour le MC conformément à la section 4.2.2 du Document Opérationnel OD-01 de l'OIML,

Charge le BIML de nommer un Secrétaire Exécutif pour l'OIML-CS, et

Charge le BIML d'informer les secrétariats respectifs des TCs/SCs de l'OIML et les représentants des Organisations en Liaison qu'ils peuvent désigner des représentants pour participer au CM (en tant qu'observateurs).

Résolution no. 2017/22

(Point 14.3 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note des désignations de candidatures du prMC pour les postes de Président et de Vice-Président du Comité de Gestion (MC),

Vu la section 4.2.5 du Document Opérationnel OD-01 Edition 1 de l'OIML-CS,

Prenant note des commentaires de ses membres,

Nomme Mr. Cock Oosterman comme Président du MC et Mr. Bill Loizides comme Vice-Président du MC.

Résolution no. 2017/23

(Point 14.4 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note du rapport du Président du Comité de Gestion provisoire (prMC),

Vu la section 4.2 du Document de Procédure PD-01 Edition 1 de l'OIML-CS,

Prenant note des commentaires de ses membres,

Nomme Mme. Corinne Lagauterie, Mr. Thomas Madzivhe, Mr. Sergey Golubev and Dr. Yukinobu Miki comme membres de la Chambre des Recours (BoA) et Dr. Roman Schwartz comme Président du BoA.

Résolution no. 2017/24

(Point 14.5 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve en tant que nouveau projet sous la responsabilité du BIML, l'élaboration d'une nouvelle Publication de Base *Règlementations pour l'utilisation des logos de l'OIML et de l'OIML-CS*, à mener tel que spécifié dans la proposition de projet figurant à l'Addendum 14.5 au document de travail pour cette réunion.

Résolution no. 2017/25

(Point 15.1.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve les Projets Finaux de Recommandations suivants:

- Révision de la R 60 *Réglementation métrologique des cellules de pesée*;
- Révision de la R 61 *Doseuses pondérales à fonctionnement automatique*;
- Révision de la R 80 *Camions et wagons citernes avec mesurage de niveau*.

Résolution no. 2017/26

(Point 15.1.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note des commentaires de ses Membres sur le Projet Final du Document *Surveillance des compteurs utilitaires en service sur la base d'inspections d'échantillonnage*, tel que modifié,

Demande à son Président d'approuver la publication de ce Projet Final, tel que modifié, en tant que Guide de l'OIML, et

Demande au secrétariat de l'OIML TC 3/SC 4 de faire une proposition à la 53ème Réunion du CIML concernant la poursuite de l'amélioration de cette publication.

Résolution no. 2017/27

(Point 15.1.2.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve comme nouveau projet, sous la responsabilité du Groupe Consultatif du CEEMS, la révision de l'OIML D 1:2012 *Eléments pour une Loi de Métrologie*, à mener tel que spécifié dans la proposition de projet présentée dans l'Addendum 15.1.2.1 au document de travail pour cette réunion.

Résolution no. 2017/28

(Point 15.1.2.2 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Approuve en tant que nouveau projet dans TC 2 *Unités de mesure*, la révision de l'OIML D 2:2007 *Unités de mesure légales*, à mener tel que spécifié dans la proposition de projet présentée dans l'Addendum 15.1.2.2 au document de travail pour cette réunion, dès que le CIPM aura fait la recommandation correspondante à la CGPM.

Résolution no. 2017/29

(Point 15.4 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note du rapport oral sur l'évolution de la situation au sein du Comité Consultatif pour les Unités,

Rappelle et confirme la Résolution no. 23 de sa 47ème Réunion en 2012.

Résolution no. 2017/30

(Point 16 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note de la procédure pour l'élection du Président du CIML dans l'OIML B 14:2013,

Choisit Dr. Roman Schwartz comme Président pour un mandat de six ans avec effet immédiat.

Résolution no. 2017/31

(Point 17 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Vu l'article 4 de l'OIML B 13:2004 *Procédure pour la désignation du Directeur et des Adjointes au Directeur du BIML*,

Prenant note du rapport du Président du Comité de Sélection établi en vertu de la Résolution 2016/4 de la 51ème Réunion du CIML,

Prenant note des commentaires de ses Membres,

Nomme M. Paul Dixon au poste d'Adjoint au directeur du BIML.

Résolution no. 2017/32

(Point 18 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Vu la section 7.2.2 de l'OIML B 7:2013 *Statuts du Personnel du BIML*, section 2, premier paragraphe et section 4, premier alinéa, de l'OIML B 13:2004 *Procédure pour la désignation du Directeur et des Adjointes au Directeur du BIML*,

Considérant que le mandat de Mr. Ian Dunmill, Adjoint au Directeur du BIML, expire le 15 mars 2019,

Considérant la proposition de son Président et de ses Vice-Présidents,

Prenant note des commentaires de ses Membres,

Exprime son souhait de prendre, lors de sa réunion de 2018, la résolution de renouveler la nomination de Mr. Ian Dunmill au poste d'Adjoint au Directeur du BIML pour un mandat d'une durée maximale de cinq ans, et

Décide de ne pas nommer un Comité de Sélection en vertu de l'article 3 de l'OIML B 13:2004.

Résolution no. 2017/33

(Point 19 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Remercie M. Francis Mutibo, représentant de l'Institut de l'Administration des Normes Commerciales du Kenya, Lauréat du *Prix de l'OIML 2016 pour les Excellentes Réalisations en Métrologie Légale dans les Pays en Développement*, pour sa présentation, et

Félicite les Lauréats de cette année du Prix de l'OIML pour les Excellentes Réalisations en Métrologie Légale dans les Pays en Développement:

De Colombie :

- Surintendance de l'industrie et du commerce

De Malaisie :

- Dr. Osman Bin Zakaria
Directeur principal, Institut national de Métrologie de Malaisie (NMIM)
- Dato' Roslan Bin Mahayudin
Directeur de la Division de l'Application de la loi, Ministère du Commerce Intérieur, des Coopératives et de la Consommation
- Haji Ibrahim Bin Hamzah
Président Exécutif, Corporation de la Métrologie de Malaisie Sdn. Bhd. (MCM)

Résolution no. 2017/34

(Point 19 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note de l'intention de son Président de se retirer du service gouvernemental du Royaume-Uni, et de démissionner en tant que Membre du CIML pour le Royaume-Uni,

Décide d'attribuer à Mr. Peter Mason le titre de Membre d'Honneur, en reconnaissance de son travail pour l'OIML en tant que Président du Comité, avec prise d'effet dès sa démission du Comité.

Résolution no. 2017/35

(Point 19 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prenant note de l'intention de son Membre du Canada de se retirer du gouvernement Canadien et de démissionner de son poste de Membre du Canada,

Décide d'attribuer à Mr. Alan Johnston le titre de Membre d'Honneur, en reconnaissance de son travail pour l'OIML sur une période de 23 ans et de son service, à la fois en tant que Président du Comité et membre du Conseil de la Présidence, avec prise d'effet dès sa démission du Comité.

Résolution no. 2017/36

(Point 20.1 de l'ordre du jour)

Le Comité,

Prend note des informations complémentaires fournies sur l'organisation de la 53ème Réunion du CIML à Hambourg en Allemagne en 2018, et

Charge le Bureau de prendre les dispositions nécessaires pour organiser la 53ème Réunion du CIML en 2018.